

Joseph LE NAOUR 36 ans

216^e Régiment d'Infanterie



Joseph était le frère aîné de Nicolas et de René Le Naour ; ce vieux soldat de la classe 1900 a été mobilisé dans la dernière classe de la réserve. On peut dire sans beaucoup se tromper que Joseph n'était pas particulièrement heureux de partir à la guerre, son parcours militaire chaotique va nous le prouver.

N° 10 de tirage dans le canton de Concarneau, Joseph, brun aux yeux marron, petit : 1,52 m, qui ne savait lire ni écrire, est ajourné pour défaut de taille en 1901 et 1902 (taille minimale requise : 1,54 m) puis classé service auxiliaire en 1903. Sa petite taille ne l'empêche pas de se défendre, au contraire, puisqu'il est condamné le 26 août 1905 par le tribunal correctionnel de Quimper à un mois de prison (avec sursis) pour coups et blessures volontaires ; il sera amnistié par la loi du 24 octobre 1919 (*).

Joseph a oublié l'armée depuis longtemps quand la Grande Guerre éclate. Progressivement, les classes d'âges recrutées vont être élargies (jusqu'à la classe 1896) à cause des vides consécutifs aux tueries de septembre 1914 et Joseph va être déclaré apte au service armé par la commission de réforme de Quimper en date du 5 novembre 1914.

Il rejoint le 3 décembre les rangs du régiment d'infanterie de Quimper : le 118^e RI ; après une période de formation militaire, Joseph a dû partir au front. Son comportement au cours de l'année 1915 n'est pas franchement exemplaire (**) car il passe par mesure disciplinaire le 1^{er} janvier 1916 au 45^e RI de Laon (dont le dépôt se trouve à Lorient en 1916) qui est affecté à l'armée d'Orient. Le 45^e part à Salonique sans Joseph qui se retrouve le 5 février 1916 au 402^e RI alors dans les Vosges, dans le secteur de Tagolsheim.

Joseph ne profite pas longtemps du bon air des montagnes car, après un gros combat le 22 février où plus de deux cents hommes sont tués ou blessés, le 402^e RI est dissous le 6 avril 1916 et une partie du régiment fusionne avec le 111^e RI d'Antibes (après que celui-ci fut presque totalement anéanti le 20 mars 1916 dans le bois de Malancourt à Verdun).

Le 111^e RI est à son tour rapidement dissous, vraisemblablement à cause de sa conduite à Malancourt, défaitisme, démoralisation, connivence avec l'ennemi ont été évoqués, stigmatisation et plus vraisemblablement dénigrement des soldats provençaux ; c'est le seul régiment d'active dissous avant l'armistice !

Joseph et ses camarades survivants sont répartis le 7 juillet 1916 dans les régiments de la 63^e DI, ce sera le 216^e RI de Clermont-Ferrand pour Joseph qui arrive malheureusement bientôt au terme de son épopée militaire.

Le 216^e a déjà effectué une première rotation dans la noria de Verdun dans le secteur de Vaux-chapitre et du Ravin des Fontaines. Le 216^e est relevé le 20 juin 1916 et redescend la Voie Sacrée dans un nuage de poussière ; il s'en va occuper un secteur des Vosges, le Violu, pour une période de repos qui lui coûtera cependant une trentaine de tués.



Le secteur du Violu (Vosges)

Le 216^e est alors désigné pour reprendre aux Allemands le Fort de Vaux. Ce fort de la ceinture de Verdun a été pris le 7 juin après une héroïque résistance de la garnison du commandant Raynal (ci-dessous : soldats allemands lors de la prise du fort).



Le régiment arrive le 2 octobre à Haudainville, un bataillon loge dans les péniches du canal ; une compagnie manque de faire naufrage, la péniche faisant eau avec rapidité. Le régiment monte alors en ligne devant le Fort de Vaux, le fameux général Mangin vient lui-même visiter la première ligne.

Le 24 octobre dans la soirée, les hommes sont mis en alerte. Le 25 octobre, on occupe les positions de départ au lieu-dit Les Carrières. L'attaque commence à 10 h 00 au débouché des carrières, le régiment est accueilli par un tir d'artillerie intensif, à trois cents mètres du fort, trois mitrailleuses entrent en action et fauchent les hommes, deux sont réduites mais la troisième cause encore des pertes. Quelques hommes parviennent cependant jusqu'aux superstructures du fort, le fort n'est pas pris.

Le 26 octobre, la troupe se replie pour permettre une préparation d'artillerie sur le fort, certains éléments restent au contact et creusent des tranchées sous une pluie diluvienne et le tir de l'artillerie ennemie.

Joseph Le Naour, soldat de 2^e classe, disparaît dans ces circonstances. Vers 18 heures, le 118^e de Quimper vient remplacer le 216^e pour finir l'attaque. Le 3 novembre 1916 à 2 h 30 du matin, une compagnie commandée par le lieutenant Diot du 298^e pénètre dans le fort, les Allemands l'ont abandonné la veille. Le 216^e a perdu huit cents hommes dans cette affaire.

Dans cette mer de boue, on n'a pas retrouvé le corps de Joseph, est-il vraiment mort ? En tout cas, un jugement du tribunal de Quimper en date du 11 septembre 1920 actera sa disparition.

Né à Trégunc le 2 septembre 1880, Joseph était le fils de Joseph Le Naour, cultivateur à Kerotter, et de Marie Jaffrézic. Il était le frère de René, tué lui aussi à Verdun en avril 1916 et de Nicolas tué en août 14. Il s'était marié à Melgven le 24 octobre 1906 avec Marie-Louise Guivarc'h née à Melgven et décédée à Trégunc en 1912. Son acte de disparition parle d'une Marie-Yvonne Morvezen : remariage ? Erreur de transcription ?

Il avait en tout cas deux filles, Marie et Pascaline (1911) et exerçait la profession de maçon. Il habitait Kerouannec-Vihan (1911).

(*) Loi du 24 octobre 1919 : dans un but de glorification des soldats de la Grande Guerre, un certain nombre de mesures sont adoptées, parmi celles-ci on peut noter l'amnistie des délits et crimes mineurs commis avant août 1914.

(**) Joseph manque à l'appel du 4 octobre 1915, il est déclaré déserteur le 7 octobre 1915 et condamné le 25 décembre 1915 à deux ans de travaux publics par le conseil de guerre de la 11^e région. Sa peine sera suspendue à son retour (?) et aussi amnistiée le 25 octobre 1919.



Le Fort de Vaux aujourd'hui